

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le 29 mars à 9H30, le nouveau Conseil Municipal de la Commune de Primarette, issu des élections du 23 mars 2014, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX.

Présents : APPRIEUX Angéline, AVALLET Michèle, BRAGANTI Karine, CARRION Adèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, Gentil Franck , Guerrero Elisabeth, LANTHEAUME Christiane, Mercier Serge, Normand Patrick, PEDEUX Françoise, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial,

Absent excusé : HUREL Noël qui a donné pouvoir à Angéline Apprieux,

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET,

Date de convocation : le 24 mars 2014

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour peut être développé :

- Election du maire,
- Délibération sur le nombre d'adjoints,
- Elections des adjoints,
- Délibération sur les indemnités « élus »,
- Désignation des 2 délégués communautaires,
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

### Election du maire

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Angéline Apprieux, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Marcel Gas, prend la présidence et le secrétariat est assuré par la plus jeune, Karine Braganti.  
Angéline Apprieux se déclare seule candidate.

Cette disposition prise le nouveau conseil municipal procède à l'élection du maire à bulletin secret

Angéline Apprieux 12 voix

Jean Louis Delay 1 voix

Bulletins blancs 2

**Angéline Apprieux est élue maire** : A l'issue de cette élection elle reprend la présidence de la séance.

### Délibération sur le nombre d'adjoints

Le maire propose de fonctionner pour cette mandature avec 4 adjoints. Marcel Gas présente une évolution chiffrée de ce que représente au budget cette proposition.

A l'unanimité des membres présents, cette délibération est acceptée.

*Primarette*

## Election des adjoints à bulletins secrets

**1<sup>er</sup> adjoint :** Angéline Apprieux propose Jean Louis Delay à ce poste  
Pas d'autre participant ne se proposant il est procédé à l'élection.

Jean Louis Delay 12 voix

Noël Hurel 1 voix

Bulletins blancs 2

**Jean Louis Delay est élu 1<sup>er</sup> adjoint en charge des bâtiments et de la voirie**

**2<sup>ème</sup> adjoint :** Angéline Apprieux propose Marcel Gas à ce poste  
Pas d'autre participant ne se proposant il est procédé à l'élection.

Marcel Gas 13 voix

P Normand 1 voix

Bulletin blanc 1

**Marcel Gas est élu 2<sup>ème</sup> adjoint en charge des finances et du budget**

**3<sup>ème</sup> adjoint :** Angéline Apprieux propose Karine Braganti à ce poste  
Pas d'autre participant ne se proposant il est procédé à l'élection.

Karine Braganti 10 voix

Michèle Avallet 4 voix

Bulletin blanc 1

**Karine Braganti est élue 3<sup>ème</sup> adjointe en charge du CCAS, de l'environnement et de l'agriculture**

**4<sup>ème</sup> adjoint :** Angéline Apprieux propose Martial Santonax à ce poste  
Pas d'autre participant ne se proposant il est procédé à l'élection.

Martial Santonax 10 voix

Michèle Avallet 4 voix

Bulletin blanc 1

**Martial Santonax est élu 4<sup>ème</sup> adjoint en charge de la communication, de la relation avec les associations et de la sécurité**

## Délibération pour les indemnités des élus

**Madame le Maire** propose au Conseil Municipal de revoir ces indemnités à hauteur de :

FONCTION	NOM Prénom	MONTANT MENSUEL BRUT	POURCENTAGE INDICE 1015
MAIRE	APPRIEUX Angéline	912 €	24%
1er adjoint	DELAY Jean-Louis	282 €	7,425%
2e adjoint	GAS Marcel	282 €	7,425%
3e adjoint	BRAGANTI Karine	282 €	7,425%
4 <sup>ème</sup> adjoint	SANTONAX Martial	282 €	7,425%

*Primairette*

**Le Conseil Municipal accepte** cette hausse des indemnités qui est approuvée avec 9 voix pour, 6 abstentions.

### **Délibération de 2 délégués communautaires**

Il est de mise que ce soit les deux premiers élus : ce sera donc Angéline Apprieux et Jean Louis Delay.  
**Le conseil municipal approuve** ces nominations

### **Questions diverses**

Correspondant du Dauphiné Libéré : Thibaud Carcel démissionnaire depuis le mois de février, Madame le maire informe le conseil que Michèle Avallet a été nommée en remplacement.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le Conseil est clos à 10h45.  
Le prochain Conseil aura lieu **le 17 avril à 20h30** pour la nomination des commissions  
Et le suivant aura lieu **le 24 avril à 20h30** pour le vote du budget

*Primairette*